

A. S. D. I.
ASSOCIATION SYNDICALE DU DOMAINE DE L'ILE
10, Domaine de l'Île
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Association publiée au Recueil des Actes Administratifs du Commissariat de la République sous le n°13-1982, et regroupant tous les
copropriétaires du Domaine de l'Île

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026
TENUE LE MERCREDI 21 JANVIER 2026

Salle des fêtes municipale d'Illkirch-Graffenstaden

PARTICIPANTS :

► **Délégué(e)s présent(e)s :**

Mesdames : AMRHEIN, DAVRANCHE, HAUG.

Messieurs : BAUER, BEYER, FRANKHAUSER, FRITSCH, HALLER, JANSON (suppléant
de l'Orée de l'Île), KOTZ, RUBLE, SCHNEIDER, THOMANN, ZILL.

→ Sont ainsi représentés 474 lots sur 514.

► **Syndics invités et représentés :**

ASI par Monsieur STEQUERT

B&S IMMOBILIER par Madame PICART et Monsieur BERNHEIM

IMMO M par Monsieur RIST

IMMOBILIERE ZIMMERMANN par Monsieur ZIMMERMANN.

► **Prestataires invités :**

TECHNIC'ANTENNES représenté par Madame Isabelle GRAFF, co-gérante.

► **Absents et excusés :**

Madame RINN (copropriété les Hêtres, 40 lots)

Syndic FONCIA

Syndic MERCOR

► **Absent non excusé :**

Syndic IMMOVAL

POINT 1 : ACCUEIL ET MOT DU PRESIDENT

Il est 18h35, Monsieur Benoît HALLER, président de l'ASDI souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assemblée.

Il remercie l'assistance d'être venue en nombre, ce qui témoigne de l'intérêt des habitants du Domaine pour la gestion de leur patrimoine.

Il remercie les délégués qui contribuent à la bonne marche de l'association. Par leur présence, les syndicats et Technic'Antennes témoignent de leur soutien à notre action.

Enfin, il remercie tout particulièrement Patrice RIEBEL et Albert SIMON, les fidèles bénévoles qui apportent tant au Domaine. Il demande à l'assemblée de les applaudir.

Il encourage les délégués à intensifier leur rôle de délégués et de placer leurs actions dans le sens de l'intérêt général afin de permettre au Domaine de l'Île de se préparer à l'avenir et d'anticiper les défis qui sont à nos portes.

Il adresse une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés cette année, notamment Monsieur Yves KEYDINGER, qui a créé et fait vivre le site internet du Domaine de l'Île de nombreuses années, Monsieur Bob LEVY, qui fut délégué et vérificateur aux comptes pour l'ASDI.

Il souligne la qualité des relations régulières avec le cabinet de Monsieur le Maire et ses services, ce qui nous permet de bénéficier d'un appui concret dans le cadre de nos nombreuses démarches et demandes au cours de 2025. A titre d'exemple, les multiples contacts visant à maintenir la propreté et à lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités, ainsi que l'appui des services techniques de la ville pour la prise en compte de la réfection des trottoirs dégradés relevant de la compétence des services de l'Eurométropole.

POINT 2 : ELECTION DU SCRUTATEUR

Monsieur Richard BEYER est élu à l'unanimité.

POINT 3 : ACTIVITE DE L'ASDI EN 2025

Monsieur Michel FRANKHAUSER fait un retour sur les interventions d'importance ayant eu lieu au Domaine de l'Île par les services de la ville, de l'Eurométropole et du département, avant de présenter les différentes actions et activités fournies par l'ASDI durant l'année écoulée :

la réfection des parties endommagées des chemins piétons ; l'entretien des espaces verts de l'ASDI par des tailles de sécurité et de démontage d'arbres présentant des risques de chutes de branches sur les cheminements piétons et autres espaces ; le nettoyage régulier de la boîte aux lettres de la Poste ; l'arrosage suivant les besoins des bacs à fleurs du pont routier par nos deux bénévoles ; l'arrosage par notre salarié durant la saison et suivant les conditions météorologiques des bacs à fleurs de l'ASDI, des nouveaux arbres qui ont été plantés, le désherbage du terrain d'entraînement des tennis.

POINT 4 : RAPPORT DU TRESORIER

Monsieur Hubert SCHNEIDER présente un compte-rendu financier complet pour l'exercice 2025.

POINT 5 : RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2025

Madame Marie-France SEILER, au nom des vérificateurs aux comptes, souligne la bonne tenue des comptes et leur exactitude.

POINT 6 : QUITUS (RESOLUTION N°2)

Le quitus est adopté à l'unanimité des 474 lots représentés.

POINT 7 : ELECTION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2025

- ▶ a) Election du premier réviseur (Résolution N° 3)
 - ↳ Madame SEILER est élue à l'unanimité des présents
- ▶ b) Election du second réviseur (Résolution N°4)
 - ↳ Madame DAVRANCHE est élue à l'unanimité des présents

POINT 8 : TRAVAUX EN 2026 ET PERSPECTIVES

Monsieur Benoît HALLER présente les différents travaux prévus pour 2026.

- ▶ Pour 2026 nous pouvons noter :

La poursuite des mises en sécurité des arbres des parcelles ASDI incluant la nécessité d'enlever trois peupliers, la réfection des marquages au sol sur les parkings appartenant à l'ASDI, l'entretien et l'arrosage des plantations de l'année passée, la refonte du site internet du Domaine de l'Ile, l'entretien des surfaces de jeux des 3 courts de tennis.

Une étude chiffrée est également en cours pour procéder à la réfection de l'enrobée sur le chemin mitoyen du terrain de jeux compte tenu des affaissements constatés et de la dégradation à plusieurs endroits des bordures.

POINT 9 : COTISATION ANNUELLE 2026 (RESOLUTION N° 5)

Proposition pour une cotisation à 95 €

- ▶ Pour :
 - ↳ 444 lots
 - ▶ Contre :
 - ↳ 30 lots (Les Aulnes)
- La résolution N°5 pour une cotisation annuelle de 95€ est adoptée

POINT 10 : BUDGET : ENCAISSEMENT ET DEPENSES 2026. (RESOLUTION N° 6)

Monsieur Hubert SCHNEIDER détaille les propositions de budget pour l'année 2026.

- La résolution N° 6 est adoptée à l'unanimité des présents

POINT 11 : PRISE DE PAROLE DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Thibaud PHILIPPS présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

Il rappelle les différentes rencontres avec le président qui ont toujours été marquées par un dialogue positif et constructif.

► Vidéo surveillance

Elle se développe régulièrement sur l'ensemble de la commune. Cela est un peu plus compliqué pour le Domaine du fait d'une entente nécessaire avec Geispolsheim. La Vill'A est équipée. Des caméras seront installées au pont à l'entrée ainsi que près de la passerelle piétonne.

► Eclairage

Les services de la mairie effectuent des réglages et des mises au point réguliers.

► Stationnement

Monsieur le maire est bien conscient des difficultés rencontrées (coefficient insuffisant, camionnettes d'entreprises, garages non occupés par des voitures...)

Une étude sera faite en collaboration avec l'Eurométropole qui est compétente sur le domaine public en la matière.

En ce qui concerne le stationnement illicite sur les trottoirs et les véhicules « ventouses » M. Le Maire rappelle la convention possible avec l'ASDI pour permettre à la police municipale d'intervenir.

► Divers

La rue Krafft ne sera finalement pas piétonnisée : le projet des bus scolaires devant passer/stationner au Domaine près de la passerelle piétonne est ainsi annulé.

Les 2 ponts à l'entrée d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (Pont du Péage et Route du Fort Uhrich) seront refaits à raison d'un par an.

En ce qui concerne le chemin de la Hardt : il est toujours difficile d'intervenir, certains endroits étant à Geispolsheim. Néanmoins, il est prévu d'installer une caméra à l'entrée côté Herta qui relèvera les immatriculations des véhicules, les barrières ayant été systématiquement détruites.

POINT 12 : QUESTIONS DES SYNDICAIRES ET DES REPRESENTANTS DES SYNDICS

► Osterputz : ne pourrait-on pas étendre notre action jusqu'au lac Achard ?

Là encore les délimitations des parcelles sont complexes. Mais Geispolsheim ne verrait aucun inconvénient à ce qu'on nettoie leur partie.

► Qu'en est-il du parking surélevé à côté de la salle des fêtes ?

Les études sont en cours, mais la période préélectorale ne me permet pas d'en dire plus.

► Qui a déterminé une durée insuffisante de 3h en zone bleue pour le parking de la Vill'A ?

A l'origine ce parking était prévu pour la salle des fêtes et les commerces avoisinants. Avec l'arrivée du tram et comme aucun relais-tram n'était prévu, cela a posé un problème. Il s'agissait aussi d'éviter les voitures qui stationnent des jours entiers. Des études sont en cours pour améliorer la situation.

POINT 13 : CLOTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président Benoît HALLER clôture l'Assemblée générale à 19h45 et invite les participants au verre de l'amitié.

Le secrétaire :

Pierre BAUER



Le président :

Benoît HALLER



Le scrutateur :

Richard BEYER



Email : dom.ile.illkirch@gmail.com / www.domaineilleillkirch.fr

ASDI PV AG 2026